



REPUBLIQUE DU NIGER  
REGION DE DOSSO  
DEPARTEMENT DE GAYA  
COMMUNE URBAINE DE GAYA  
MAIRIE DE GAYA  
TEL : 20 680 434

## Procès verbal de la troisième session ordinaire au titre de l'année 2022.

L'an deux-mil vingt deux et le samedi vingt aout s'est tenue dans la salle habituelle, la deuxième session ordinaire du conseil Municipal de la Commune Urbaine de Gaya au titre de l'année 2022, sous la présidence de Monsieur Elh Mounkaila Boureimā, Président du conseil.

Ouverte à 9h 55 mn, la réunion a été rehaussée par la présence du représentant de l'honorable chef de canton de Gaya invité d'honneur à l'ouverture, étaient également présents les chefs des services techniques, les chefs de quartiers et villages et diverses organisations féminines, jeunes, OSC, ONG.

Les députés au titre du département étaient absents :

Pour les conseillers étaient présents : quatorze conseillers sur les dix huit

Étaient absents : Quatre

N°	Noms et prénoms	Fonction
01	Mounkaila Boureima	Président du conseil
02	Sani Moussa Ekoye	1 <sup>er</sup> adjoint au Maire
03	Mariama Idrissa Beydari	2 <sup>e</sup> adjointe au Maire
04	Aichatou Kimba	Conseillère mandat
05	Ayouba Saley	Conseiller
06	Bachir Moussa Salah	Conseiller
07	Balkissa Maidawa	Conseillère
08	Zeinabou Hassane	Conseillère mandat
09	Ibrahim Issaka	Conseiller
10	Idé Yarou	Conseiller
11	Zaïdou Hassane	Conseiller
12	Yaou Albadé	Conseiller
13	Issa Soumana	Conseiller
14	Mamane Diori	Conseiller
15	Souley Gouda	Conseiller
16	Fati Albarka	Conseillère mandat
17	Illiassou Labbo	Conseiller mandat
18	Laouali Mouhamadou	Conseiller

Après la présentation du programme de la session par le secrétaire Général par Intérim de la mairie et la Fathia, le maire président du conseil a ouvert les travaux par une allocution, le maire président du conseil n'a pas manqué de prodiguer des sages conseils d'usage en insistant sur la cohésion des membres du conseil.

A la reprise des travaux, l'on procéda à la vérification des mandats et au contrôle du quorum par appel des conseillers (liste de présence ci-dessus)

L'ordre du jour fut adopté après un léger amendement.

Les points inscrits à l'ordre du jour sont les suivants :

1. Lecture et amendement du PV en date du 16 juin 2022
2. Révision des Commissions
3. Bilan à mi-parcours du 01/01/ 2022 au 30/06/2022
4. Point de la restructuration de K. iratégui (suite) en vue d'une délimitation des écoles, adduction d'eau et électrification dans la zone
5. Mise en place d'une commission ad hoc avec cahier de charge :

- a. Projet de lotissement Gaya et Tara (discussion avec les propriétaires des champs, identification des sites à lotir....)
- b. Identification et recouvrement des parcelles impayées
- c. Visite des réalisations sur fonds propres de la Mairie (budget 2022)
6. Tournée en profondeur dans la Commune : prise de contact, présentation du conseil aux populations, rédevabilité et préparation du budget 2023....
7. Compte rendu des missions et ateliers par le maire et les conseillers municipaux.
8. Informations- divers.

Premier point amendement et adoption du procès-verbal de la session précédente.

2 eme point : Mise en place de quatre commissions :

1ere commission Finance :

**Président** : Bachir Moussa Sallah

**Rapporteur** : Laouli Mouhamadou

**Membre** : Issa Soumana

Illiassou Labbo

Aichatou Kimba

Fati Albarka

Zeinabou Hassane

2eme commission : Urbanisme

**Président** : Mamane Diori

**Rapporteur** : Zaidou Hassane

**Membres** : Yaou Albadé

Balkissa Maidawa

Ibrahim Issaka

3 eme commission : sociale

**Président** : Souley Gouda

**Rapporteur** : Mariama Idrissa Beydari

**Membres** : Sani Moussa Ekoye

4eme commission : Développement rural

**Président** : Ayouba Saley

**Rapporteur** : Idé Yarou

**3eme point** : Bilan à mi-parcours au niveau de ce point , le receveur municipal a été écouté par les conseillers devant lesquels il a donné des réponses aux questions posées après un long exposé, les conseillers n'ont pas aussi manqué de demander des éclaircissement sur certaines rubriques .

**4eme et 5 eme points** : Restructuration de zone Koiratégui et le projet de lotissement.

**Restructuration du quartier Koiratégui :**

Le conseil a d'abord écouté l'exposé du chef de service Domanial, qui a fait ressortir tous les avantages du projet :

- La possibilité de faire des investissements notamment dans les domaines des infrastructures : socio –économiques (clôture des écoles, centre de santé)
- Sécurisation du quartier avec élargissement des voies, adduction d'eau potable, électrification de la zone, bref tous les avantages liés à l'urbanisation.

Après les interventions fortement argumentées le conseil a retenu de passer par les étapes suivantes :

La commission urbanisme est investie par le conseil municipal de :

- 1) D'identifier et recenser les parcelles du site de recensement ;
- 2) Identifier les occupants dans l'emprise des voies dégagées ;
- 3) Se rendre à Tara pour rencontrer le chef du village ; les conseillers et les propriétaires des champs pour parachever le lotissement budgétisé antérieurement.

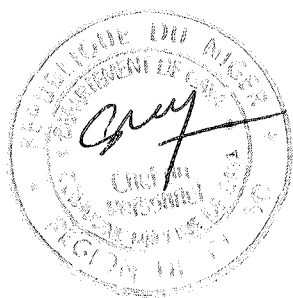
Au 6ème point concernant la visite en profondeur du Maire et de ses conseillers pour rencontrer les populations de la commune et recueillir des informations, les expliquer de l'existence d'un ( P D C ), la préparation du budget 2023 et les réalisations faites sur fonds propre de la Commune . Apres l'intervention du Maire, le coordonnateur du programme PHRASE A a donné des explications devant l'ensemble des conseillers sur le point d'eau autonome

de kessa et le transfert du point d'eau à tombo-béri les conseillers ont écouté avec satisfaction l'exposé du coordonnateur et ont soutenu sa proposition.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président a levé la séance à 10 h 19 mn.

LE RAPPORTEUR: S G /PI

MME SALMOU SOULEYMANE



LE PRESIDENT DU CONSEIL

ELH MOUNKAILA BOUREIMA

